



COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

Nous vous invitons à prendre connaissance des dispositions prises par la commune suite aux évènements liés à la propagation du coronavirus :

- Tous les bâtiments communaux, l'aire de jeux, le stade, l'aire de la distillerie, la promenade sont fermés au public par arrêté municipal jusqu'à nouvel ordre.
- Les services administratifs assurent une permanence téléphonique au **04.67.36.69.50 (08H30 – 12H00 et 13H30 – 17H00)** et par mail à : **secretariat@puissalicon.fr**
En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre Monsieur le Maire au 06.76.07.21.42 ou le premier adjoint au 06.85.73.06.55
- Les services techniques assurent l'entretien du village et les urgences.

Tous vos déplacements sont réglementés et doivent être limités au strict nécessaire. Dans tous les cas, vous devez remplir le **formulaire** photocopié ou écrit de votre main tel que présenté au verso.

A votre demande et si vous ne pouvez pas vous déplacer, les élus, les agents communaux, mais aussi des bénévoles sont disponibles pour assurer vos besoins de première nécessité.

La situation exceptionnelle que nous vivons demande à chacun d'entre nous d'adopter un comportement citoyen et responsable.

Ensemble nous devons veiller sur nos proches, nos amis, nos voisins et tous ceux susceptibles d'avoir besoin d'aide, en particulier les personnes âgées ou malades.

Plus que jamais le mot fraternité de notre République doit résonner dans nos têtes.

Nous ferons ainsi la démonstration que notre pays, la France, est une grande nation qui sait se mobiliser pour lutter avec efficacité contre la propagation de ce virus et pour sauver des vies.

Le Maire,

Michel FARENC



COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

Nous vous invitons à prendre connaissance des dispositions prises par la commune suite aux évènements liés à la propagation du coronavirus :

- Tous les bâtiments communaux, l'aire de jeux, le stade, l'aire de la distillerie, la promenade sont fermés au public par arrêté municipal jusqu'à nouvel ordre.
- Les services administratifs assurent une permanence téléphonique au **04.67.36.69.50 (08H30 – 12H00 et 13H30 – 17H00)** et par mail à : **secretariat@puissalicon.fr**
En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre Monsieur le Maire au 06.76.07.21.42 ou le premier adjoint au 06.85.73.06.55
- Les services techniques assurent l'entretien du village et les urgences.

Tous vos déplacements sont réglementés et doivent être limités au strict nécessaire. Dans tous les cas, vous devez remplir le **formulaire** photocopié ou écrit de votre main tel que présenté au verso.

A votre demande et si vous ne pouvez pas vous déplacer, les élus, les agents communaux, mais aussi des bénévoles sont disponibles pour assurer vos besoins de première nécessité.

La situation exceptionnelle que nous vivons demande à chacun d'entre nous d'adopter un comportement citoyen et responsable.

Ensemble nous devons veiller sur nos proches, nos amis, nos voisins et tous ceux susceptibles d'avoir besoin d'aide, en particulier les personnes âgées ou malades.

Plus que jamais le mot fraternité de notre République doit résonner dans nos têtes.

Nous ferons ainsi la démonstration que notre pays, la France, est une grande nation qui sait se mobiliser pour lutter avec efficacité contre la propagation de ce virus et pour sauver des vies.

Le Maire,

Michel FARENC